

Appel à projets : Fonds spécial PESE 2025 (Pays d'Europe du Sud-Est)

La poursuite de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences mettent en évidence la fragilité de la paix sur le continent européen et rappelle également l'instabilité persistante en Europe du Sud-Est, où des pays sont encore en phase de transformation, et sont confrontés à des influences étrangères. Le nationalisme et le populisme attisent les craintes de nouvelles crises et le changement climatique pose de nouveaux défis aux sociétés des États membres de l'UE et des Balkans occidentaux. Parallèlement, plusieurs pays de l'Europe du Sud-Est connaissent des processus de transition. L'OFAJ soutient des projets contribuant à ce que l'Europe reste un projet de paix et de solidarité pour les générations futures et souhaite accompagner la société civile dans le processus d'intégration à l'Union à l'occasion du 25^e anniversaire de son initiative PESE.

Depuis sa création en 1963, l'OFAJ soutient, avec ses partenaires, les échanges de jeunes entre la France et l'Allemagne. Mais les relations franco-allemandes ne peuvent pas uniquement se concentrer sur elles-mêmes, les rencontres trinationales et plurinationales de jeunes avec des participantes et participants de France, d'Allemagne et de l'Europe du Sud-Est, offrent aux jeunes la possibilité d'échanger et d'apprendre des uns des autres dans un contexte interculturel international élargi. Ils favorisent également leur développement personnel, social et professionnel. Les compétences acquises lors des échanges aident d'un côté à parfaire sa formation et à faciliter l'insertion professionnelle, et de l'autre elles permettent de renforcer les valeurs démocratiques, les droits humains et la solidarité.

Les projets de mobilité internationale permettent aux jeunes de découvrir la diversité, le dialogue d'égal à égal et de participer activement à la société civile. Les rencontres de jeunes avec les pays d'Europe du Sud-Est soutenues par l'OFAJ sont axées sur l'éducation citoyenne, la pédagogie de la paix, les droits fondamentaux et l'État de droit. Les jeunes y apprennent à soutenir les processus démocratiques, à prendre des responsabilités et à s'engager. Dans le contexte géopolitique actuel, la dimension humaine et les expériences concrètes du travail de réconciliation doivent être renforcées. La cohabitation pacifique et la coopération régionale entre les pays sont des conditions indispensables pour une Europe unie.

Depuis 2000, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères soutiennent l'initiative PESE et attribuent à l'OFAJ un financement paritaire sous la forme du fonds spécial. Les projets trinationaux et plurinationaux ainsi que le réseau PESE sont d'ailleurs accompagnés par [une conseillère ou un conseiller régionale de l'OFAJ](#). Cet appel à projets a pour objectif de subventionner des initiatives qui se distinguent par leur **caractère pilote** et leur **orientation pro-européenne**.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux et plurinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation sociopolitique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives de l'OFAJ](#), les rencontres numériques et hybrides sont également éligibles.

L'OFAJ met à votre disposition des [guides et du matériel pédagogique](#) pour la conception de **projets de rencontres et de formations numériques**.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants.

A Mobiliser les jeunes en faveur de l'intégration européenne et répondre aux défis régionaux

L'adhésion à l'UE est l'orientation stratégique des pays des Balkans occidentaux, et celle du Kosovo au Conseil de l'Europe est également un sujet d'actualité qui relève d'une haute importance. Ces adhésions nécessitent des processus de démocratisation et des réformes au niveau de la justice, de l'État de droit et le respect des droits humains, ainsi qu'une volonté de coopération. Les rencontres trinationales et plurinationales de jeunes ont pour but de renforcer le partenariat et les échanges entre l'Europe du Sud-Est et l'UE, afin de résoudre ensemble des défis transfrontaliers et surtout d'impliquer les jeunes dans les discussions et dans les procédures de décisions.

Il s'agit d'informer sur les préjugés et les stéréotypes qui stigmatisent les jeunes et de mettre en évidence leur contribution aux processus de démocratisation, tout en luttant contre la désinformation sur l'UE, en soulignant l'influence de certaines autres grandes puissances. Comment renforcer le développement du projet de paix européen ensemble avec les jeunes ? Sont également éligibles les projets qui contribuent à réduire les inégalités en Europe du Sud-Est vis-à-vis de l'UE, qui se consacrent au dialogue entre différents groupes ethniques ou, par exemple, à l'intégration des jeunes nouvellement arrivés.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

B La jeunesse se souvient

2025 représente une année importante pour le travail de mémoire. L'année marquera le 30e anniversaire du génocide de Srebrenica et de l'accord de Dayton. L'objectif est d'encourager des discussions ouvertes sur les différentes perceptions du passé. En Europe du Sud-Est, les points de vue sur l'histoire commune divergent toujours. Les conflits de mémoire sont souvent attisés par les forces nationalistes à des fins politiques. Certains événements historiques sont instrumentalisés ou niés.

Des projets qui développent avec les jeunes des méthodes innovantes et digitales pour le travail de mémoire sont éligibles, ainsi que des coopérations entre des centres de la mémoire et des écoles et au-delà. Comment rendre les lieux de mémoire et de commémoration accessibles au plus grand nombre de jeunes, qui se trouvent dans des contextes de vie différents ?

Les rencontres culturelles et artistiques de jeunes sont également éligibles. Les jeunes pourront apprendre comment le patrimoine culturel est compris dans les pays voisins et comment les jeunes se l'approprient. Comment le patrimoine culturel est-il préservé et intégré par les jeunes générations ?

C Encourager la participation démocratique des jeunes

La participation et l'engagement des jeunes citoyennes et citoyens sont un pilier indispensable pour des sociétés ouvertes et démocratiques. Le désir de participer au bien commun et à la sécurité et la stabilité sont des préoccupations importantes des jeunes, tant dans les États membres de l'UE que dans les pays des Balkans occidentaux. Les projets de rencontres soutenus par l'OFAJ doivent encourager les jeunes à s'engager au niveau local, national ou européen et leur fournir les outils nécessaires.

L'engagement des jeunes n'est possible que si leur bien-être est assuré. L'OFAJ soutient des projets qui portent sur des modes de vie sains, et sur différentes perspectives concernant les risques pour la santé et l'éducation à la santé mentale.

Une attention particulière sera accordée aux projets abordant les droits des communautés LGBTQI+, de la communauté tzigane, ou plus généralement la participation politique des minorités et la diversité des sociétés. L'OFAJ soutient des projets qui mettent en lumière les débats actuels sur l'égalité des sexes et les mouvements féministes.

D Protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique

La pollution de l'air, les sécheresses, les incendies de forêt et d'autres conséquences du réchauffement climatique se font déjà fortement ressentir en Europe. Ils mettent en péril la santé des populations locales, limitent les droits à la liberté des jeunes et ont des répercussions sur l'agriculture, le tourisme ainsi

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

que le développement social et économique. C'est pourquoi l'OFAJ encourage particulièrement les rencontres sur la protection de l'environnement et le développement durable qui abordent le lien entre le changement climatique et la pauvreté, la violence et les conflits, ou encore les droits humains et de l'enfant. Des jeunes d'Europe du Sud-Est, de France et d'Allemagne doivent en outre développer ensemble des idées pour leur engagement bénévole ou dans le monde du travail et qui s'adressent aux jeunes connaissant différentes situations de vie. Les rencontres trinacionales qui mettent l'accent sur le bénévolat dans le contexte de la transition écologique sont également les bienvenues.

E Soutenir la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat

L'OFAJ souhaite encourager et permettre aux jeunes d'Europe du Sud-Est et des États membres de l'UE de créer des entreprises (sociales) nouvelles et innovantes et de promouvoir le développement économique dans ces différents pays.

L'insertion professionnelle et les perspectives sur le marché du travail peuvent protéger contre la fuite des cerveaux et ses conséquences sur l'économie, la politique et la société. Une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail et aux attentes des jeunes, ainsi que la coopération avec la diaspora, sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et sa participation active au marché du travail de leur pays.

L'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation universitaire ou professionnelle, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion sur le marché du travail, dans différents secteurs d'activité. Il peut s'agir par exemple de projets entre lycées professionnels sur les énergies renouvelables et la transition écologique, la transition numérique, le secteur de la santé ou des médias et du journalisme.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en Allemagne ou en France.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, des élèves, des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle. Les offres de mobilité sont ouvertes pour l'ensemble de la jeunesse, et tout obstacle pour accéder aux programmes d'échanges doit être levé ou évité. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes ayant peu, voire jamais participé à un programme d'échange ; par exemple des jeunes réfugiés¹.

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence un tiers par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 70 personnes en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune, et peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que le groupe s'engage sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2025. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles.

¹ D'après les Directives de l'OFAJ qui s'appuient sur la terminologie officielle de la Commission européenne, il s'agit de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Vous trouverez une définition de ce groupe dans le glossaire des Directives de l'OFAJ.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T: +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

2.4 Autre pays

Les pays suivants sont éligibles : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo², la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie.

Les projets plurinationaux avec deux ou plusieurs pays partenaires d'Europe du Sud-Est ne peuvent être soutenus que dans des cas exceptionnels justifiés par leur contenu et leur thématique. Elles présupposent un lien régional géographique et/ou historique. Ainsi, des projets entre la Macédoine du Nord et la Bulgarie, ou la Grèce ainsi qu'entre la Serbie et le Kosovo ou la Bosnie-et-Herzégovine pourraient être soutenus, afin de soutenir les processus de rapprochement entre ces pays. Les coopérations régionales des Balkans occidentaux peuvent également inclure la Croatie et la Slovénie.

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trinationalaux.
- **Participation** : les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats.
- **Résultats et impact** : le projet doit produire un résultat concret³ et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants.
- **Protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique** : l'OFAJ s'efforce d'atteindre la neutralité carbone et de protéger l'environnement dans le cadre des échanges de jeunes afin de veiller aux droits des générations futures. Il encourage des rencontres respectueuses du climat et de l'environnement. Avez-vous intégré ce thème lors de la conception de la rencontre, tant pour les contenus, la pédagogie ou la mise en œuvre du projet (par exemple : réduction des émissions de gaz à effet de serre, promotion de la neutralité climatique pendant la rencontre)? Votre projet soutient-il un ou plusieurs des 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#)? Grâce à l'appli de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer et réduire le bilan en CO₂ de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base de chaque journée supplémentaire du programme, dès

² Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

³ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train.

- **Utilisation critique des médias** : le projet sensibilise à la question de la désinformation et des «fake news». Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.
- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs organisations dans [le groupe Facebook régional](#). Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est nécessaire d'apporter **des fonds propres en plus de la subvention** ou de chercher des **apports financiers tiers**.

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique et hybride.

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1^{er} novembre 2024** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trinational@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

projet de programme provisoire. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.** La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer** celle-ci **de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur.**

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 16 septembre 2024 (en français) et le 17 septembre 2024 (en allemand) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Si vous souhaitez assister au web-café, merci de vous inscrire [ici](#) jusqu'au 9 septembre 2024.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trinationaux »
+33 1 40 78 18 85
trinalational@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org